

ESPACE DANIEL FÉRY

**SERVICE MUNICIPAL
DE LA JEUNESSE**

**ACCUEIL DE LOISIRS 11/17 ANS
FICHE D'INSCRIPTION**

ANNÉE 20..... / 20.....

INFORMATIONS CONCERNANT L'ENFANT :

Nom

Prénom

Date de naissance

 / /

Adresse

Numéro de téléphone

Email

REPRÉSENTANT LÉGAL 1 :

Nom

Prénom

Adresse

Numéro de téléphone

Email

REPRÉSENTANT LÉGAL 2 :

Nom

Prénom

Adresse

Numéro de téléphone

Email

RENSEIGNEMENTS MÉDICAUX CONCERNANT L'ENFANT :

Vaccinations : (copie du carnet de santé ou certificats à joindre)

L'enfant suit-il un traitement médical ? ☐ Oui ☐ Non

Si oui : joindre une ordonnance récente et les médicaments correspondants.

Allergies :

(En cas de contre-indication aux vaccins obligatoires, merci de joindre un certificat médical.)

DROIT À L'IMAGE :

☐ **J'autorise** la mairie de Valenton à utiliser des photos ou vidéos de mon enfant prises dans le cadre des activités du SMJ, à des fins de communication municipale (supports imprimés, site internet, réseaux sociaux).

☐ **Je n'autorise pas** l'utilisation de photos ou vidéos de mon enfant.

AIDES FINANCIÈRES :

Un dispositif dédié à faciliter l'accès aux loisirs est mis en place par la ville.

Une aide de 70€ par an peut être accordée sous conditions.

Pour en bénéficier vous devez :

- Etre situé sur la tranche 1 à 5 après calcul du quotient familial auprès des services de la ville (Mairie B). Si vous êtes dans cette situation, merci de joindre à votre inscription le justificatif délivré.

ou

- Evaluer votre éligibilité auprès d'une conseillère sociale qui vous accompagnera dans vos démarches. Renseignements et informations auprès du CCAS (01.43.86.37.37 - ccas.val@ville-valenton.fr)

JUSTIFICATIFS À FOURNIR :

- Copie des vaccins à jour
- Participation annuelle de 1€

MENTIONS LÉGALES – PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES :

Les informations recueillies dans ce formulaire sont traitées par la Mairie de Valenton, responsable de traitement, afin de gérer l'inscription de votre enfant au Service Municipal de la Jeunesse.

Base légale : mission d'intérêt public. Les données médicales peuvent être traitées en cas de nécessité pour protéger la santé ou la sécurité de votre enfant. L'utilisation de l'image repose sur votre consentement.

Destinataires : uniquement les services municipaux compétents et, le cas échéant, les prestataires habilités encadrant les activités.

Durée de conservation : pendant la durée de l'inscription et, au maximum, jusqu'à [X années] après la fin de l'activité.

Droits des personnes : vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement, de limitation, d'opposition et de portabilité de vos données.

Contact DPO : pour exercer vos droits ou pour toute question relative à vos données, vous pouvez contacter le Délégué à la Protection des Données (DPO) ou le service de la mairie en charge de ce traitement : [coordonnées de la mairie].

En cas de difficulté persistante, vous pouvez saisir la **CNIL** (www.cnil.fr)

ENGAGEMENT DU REPRÉSENTANT LÉgal :

L'inscription entraîne l'acceptation du règlement intérieur de l'Espace Daniel Féry.

Fait à Valenton, le/...../.....

Signature du représentant légal
« Lu et approuvé »